



**CHÂTEAURoux  
MÉTROPOLe**

Le jeudi 29 juin 2023, le Conseil communautaire de Châteauroux-Métropole, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 21 juin 2023 et sous la Présidence de Mme Pascale BAVOUZET, Président, a délibéré.

Présents (39) : Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, M. Dominique TOURRES, M. Charles-Henri BALSAN, M. Eric CHALMAIN, Mme Frédérique GERBAUD, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Tony IMBERT, M. Maxime GOURRU, M. Gilles CARANTON, M. Didier BARACHET, Mme Pascale BAVOUZET, M. Jean TORTOSA, M. Fabien BISTON, Mme Marie SALLÉ, M. Luc DELLA-VALLE, Mme Danielle FAURE, M. Christian BARON, M. Marc DESCOURAUX, M. Jacques BREUILLAUD, M. Didier DUVERGNE, Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT, M. Bruno PALLEAU, Mme Valérie LEGRÉSY, M. Jean-Michel FORT, M. Gilbert BLANC, M. Ludovic RÉAU, M. Henri LORY, M. Philippe GUERINEAU.

Excusé(s) (14) : Mme Sabine DESMAISON, M. Olivier VIGNAU. M. Gil AVÉROUS ayant donné procuration à M. Michel GEORJON, Mme Imane JBARA-SOUNNI ayant donné procuration à M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine DUPONT ayant donné procuration à M. Charles-Henri BALSAN, M. Stéphane ZECCHI ayant donné procuration à Mme Frédérique GERBAUD, Mme Nahima KHORCHID ayant donné procuration à M. Brice TAYON, M. Damien NOEL ayant donné procuration à M. Denis MERIGOT, Mme Alix FRUCHON ayant donné procuration à M. Tony IMBERT, M. Marc FLEURET ayant donné procuration à M. Fabien BISTON, Mme Delphine GENESTE ayant donné procuration à Mme Marie SALLÉ, Mme Christelle PALLEAU ayant donné procuration à M. Philippe GUERINEAU, Mme Brigitte VOITIER ayant donné procuration à M. Ludovic RÉAU, M. Noël BLIN ayant donné procuration à Mme Florence PETIPEZ.

Délibération affichée et  
exécutoire le : 3/07/2023

## **27 : Décision modificative n°1 - exercice 2023 - Budget annexe Pépinière d'entreprises**

Vu le Budget Primitif adopté par le Conseil communautaire le 15 décembre 2022 ; Vu les résultats du compte financier unique 2022 ;

Considérant que la décision modificative n°1 de l'exercice 2023 du budget annexe Pépinière d'Entreprises soumis à votre approbation a principalement pour objet de reprendre les résultats de l'exercice 2022 et les restes à réaliser d'investissement de 2022 ;

Il convient d'apporter les ajustements suivants au budget annexe Pépinière d'Entreprises de la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole :

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Compte</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant en €</b>
75	75822	Prise en charge du déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget principal	-35 456,00
002	002	Résultat de fonctionnement reporté	334 996,28
<b>Total des recettes réelles</b>			<b>299 540,28</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>			<b>299 540,28</b>
<b>DEPENSES</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Compte</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant en €</b>
012	64131	Personnel non titulaire - Rémunérations	1 050,00
012	64138	Primes et autres indemnités	1 900,00
012	6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 000,00
012	6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	50,00
<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>4 000,00</b>
023	023	Virement à la section d'investissement	295 540,28
<b>Total dépenses d'ordre</b>			<b>295 540,28</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>			<b>299 540,28</b>

L'équilibre de la section de fonctionnement est ainsi préservé.

<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Compte</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant en €</b>
001	001	Solde exécution de la section d'investissement reporté	180 408,99
<b>Total des recettes réelles</b>			<b>149 373,82</b>
021	021	Virement de la section de fonctionnement	295 540,28
<b>Total des recettes d'ordre</b>			<b>295 540,28</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>			<b>475 949,27</b>
<b>DEPENSES</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Compte</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant en €</b>
21	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers –Reports 2022	12 672,03
23	2318	Autres immobilisations corporelles en cours	463 277,24

<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>475 949,27</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>475 949,27</b>

La section d'investissement garde également son équilibre.

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver cette décision modificative n°1 du Budget annexe Pépinière d'Entreprises.

Sans discussion, le Conseil communautaire approuve le rapport à l'unanimité des votes exprimés (2 abstention(s)).

Le Président,

M. Gil AVÉROUS

Les Secrétaires de séance

M. Fabien BISTON

M. Christian BARON